

« La certification ISO 9002 des marchés publics »
Conseil Régional du Centre

Maurice Dousset : Président du Conseil Régional

Idée

Adapter à une administration locale la démarche d'assurance qualité et de certification aux normes ISO 9002. Domaine retenu : les procédures de marchés publics de la direction des lycées.

Objectif

Répondre aux attentes des usagers, des contribuables, des partenaires et des entreprises en garantissant la transparence, l'égalité et la qualité de la gestion publique.

Démarche

99 % des marchés de la région concernent la direction des lycées : il a été décidé de formaliser les procédures par la mise en place d'une démarche d'assurance qualité poussée jusqu'à la certification. Ce qui permet d'assurer : qualité de fonctionnement, respect des directives et des normes internes et externes, et pérennité des procédures mises en place.

Contenu

Manuel qualité
Guide des procédures d'assurance qualité
Guide des procédures opérationnelles des marchés publics.

Moyens

Pour la mise en place (8 mois) : un poste de cadre de direction, un poste et demi de cadre et assistance d'un cabinet de conseil spécialisé. Pour le suivi : un tiers de poste de cadre de direction et un demi poste de cadre (attaché ou stagiaire 3^{ème} cycle).
Budget global : environ 300 KF (cabinet 200 KF ; audits et certification, formation : 100 KF).
Budget de renouvellement annuel : 30 KF.

Bilan

L'assurance qualité garantit la maîtrise des procédures de marchés publics. Si elle ne permet pas d'éliminer tous les dysfonctionnements, elle permet efficacement de les réduire et d'éviter de les reproduire.

Commentaire du Jury

Première nationale d'adaptation d'une démarche jusque là réservée au secteur privé.
Démarche pionnière qui ouvre la voie aux autres collectivités publiques.

Contact

Jean-Claude Gapin-Fréhel, Responsable Assurance Qualité
Tel : 02.38.70.30.03